

**Votre contact**

Monsieur Virgile CURTIT  
03 88 99 31 62

**Durée**

1 jour  
7 heures

**Public**

Toute personne qui souhaitent se perfectionner dans gestion des marchés via ces documents.

**Prérequis**

Connaissance de base informatique (internet, mails...) et en marchés publics

**Effectif**

6 stagiaires minimum  
8 stagiaires maximum

**Moyens pédagogiques et techniques**

- Supports PPT de cours vidéoprojeté
- Exemples en direct de remplissage de PPSPS, SOGED, CP/CDC/CDIE, DOE et DIUO par le formateur
- Méthode théorie-pratique : exercices écrits, mise en situation, cas pratiques, théorie

Ressources et supports : supports pédagogiques remis en amont de la formation

**Formateur**

Formateur spécialisé

**Suivi et évaluation**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise

**Informations complémentaires**

**Accessibilité de la formation**

Afin de garantir un accueil attentif aux personnes en situation de handicap, en difficulté d'accessibilité ou nécessitant tout accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous contacter au préalable afin d'étudier votre situation.

**Objectifs de la formation**

Une fois le marché public gagné, le chantier exige divers documents, dont le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, le Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets, le Compte Prorata/Dépenses communes... et en fin de chantier les Dossier des Ouvrages Exécutés ainsi que Dossier d'Intervention Ultime sur Ouvrage : ces documents sont nécessaires, voire obligatoires, et sont parfois ardu à remplir...

**Objectifs pédagogiques**

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :

- Maîtriser le remplissage d'un PPSPS
- Maîtriser le remplissage d'un SOGED
- Maîtriser la gestion d'un Compte Prorata/Dépenses communes/Dépenses interentreprises
- Maîtriser la fourniture d'un DOE
- Maîtriser la (participation à la) fourniture d'un DIUO.

**Contenu**

**PPSPS**

- quand il est obligatoire
- comment le remplir
- le faire évoluer et partager

**SOGED**

- nouveautés 2021
- comment le-les remplir
- réemploi et autres problématiques

**Compte Prorata/Dépenses communes/Dépenses interentreprises**

- qui les gère
- comment les démarrer, suivre et finaliser
- en marchés publics et privés

**DOE**

- que mettre dedans
- nouveautés 2021 et obligations
- le futur électronique du document

**DIUO**

- nouveautés 2021 et obligations
- qui est concerné
- qui le réalise